

**ÉDITION 2026 DES PRIX DU PATRIMOINE  
APPEL DE CANDIDATURE JUSQU'AU 1<sup>er</sup> MARS 2026**

Québec, le 12 janvier 2026 – Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA), les 15 MRC des deux régions, Wendake ainsi que les villes de Lévis et de Québec lancent leur appel de candidatures en simultané pour la 11<sup>e</sup> édition des Prix du patrimoine. Remis tous les deux ans, ces prix reconnaissent le travail d'individus ou d'organismes qui mettent le patrimoine en valeur de manière respectueuse et inventive, et ainsi, mettent en lumière leur rôle essentiel dans l'écosystème culturel.

Les Prix du patrimoine sont ouverts à l'ensemble des individus et des organisations qui souhaitent mettre en lumière une personne, une action ou une réalisation significative pour la sauvegarde, la préservation ou la mise en valeur du patrimoine dans une ville ou une MRC participante. Les candidatures doivent être transmises par voie électronique via le [formulaire en ligne](#).

**Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2026**, il est possible de déposer un dossier dans l'une des **4 catégories** suivantes :

**Conservation et préservation**

Interventions physiques effectuées sur un bâtiment, un bien immobilier, un ensemble bâti d'intérêt patrimonial, des biens mobiliers, des collections ou des éléments visant la mise en valeur ou la conservation dans le respect des caractéristiques d'origine.

\*Nouveauté 2026 : deux sous-catégories s'ajoutent « Projet privé » et « Projet institutionnel ».

**Interprétation et diffusion**

Action, objet ou activité qui rend accessible un patrimoine dans son milieu ou encore diffusion d'un patrimoine donné par le biais d'une approche classique ou innovante.

**Porteurs de tradition**

Individu ou groupe d'individus reconnu pour une maîtrise technique ou des connaissances spécifiques issues de la génération précédente et qui se positionne comme un maillon essentiel à la transmission de coutumes ou de savoirs traditionnels en métiers, en musique, en danse, en chant, en conte ou en arts. Les reconnaissances à titre posthume sont exclues.

### Préservation et mise en valeur du paysage

Action ou projet visant à préserver ou à mettre en valeur des éléments significatifs du paysage, un ensemble paysager ou un site patrimonial reconnu pour sa valeur paysagère, que ce soit en milieu rural ou urbain.

Pour plus de détails, consultez [la page Web des Prix du patrimoine](#).

Le dévoilement des récipiendaires s'effectuera au printemps 2026, dans le cadre de la remise de prix locale. Les lauréates et lauréats bénéficieront d'une campagne promotionnelle au rayonnement régional, permettant de faire la promotion des meilleures initiatives et pratiques en patrimoine (vivant, bâti, religieux, paysager) dans les deux régions. Un cahier spécial dans *Le Journal de Québec* fera également briller tous les lauréates et lauréats à la mi-juin.

Participant à cette 11<sup>e</sup> édition des Prix du patrimoine : Wendake, les MRC des Appalaches, Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, de Charlevoix, de Charlevoix-Est, des Etchemins, de l'Île-d'Orléans, de L'Islet, de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier, de La Nouvelle-Beauce, de Lotbinière, de Montmagny, de Portneuf ainsi que les villes de Lévis et de Québec.

Les Prix du patrimoine sont produits par [Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches](#).

### **À propos de la MRC de Montmagny**

La MRC de Montmagny est fière de participer à cette initiative régionale concertée visant la reconnaissance de l'apport exceptionnel d'acteurs et actrices culturels. Les récipiendaires seront dévoilés au mois d'avril, dans le cadre de la remise de prix locale. Les lauréates et lauréats feront partie d'une campagne promotionnelle régionale qui mettra en lumière les meilleures initiatives et pratiques en patrimoine (vivant, bâti, religieux, paysager, etc.).

### **À propos de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches**

Membre influent du Réseau des conseils régionaux de la culture, Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA) fait la promotion des arts et de la culture et affirme leur importance. Il regroupe, concerte et représente des créateurs et des créatrices, des organismes professionnels, ainsi que des porte-parole des villes et MRC sur ses territoires. Sa mission se traduit par des actions de représentation auprès des instances politiques et des partenaires économiques, par la défense de la liberté d'expression et par du soutien aux créateurs et créatrices.

-30-

### **Source**

Josée-Anne Paradis  
Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches  
Conseillère en communication  
[communication@culture-quebec.qc.ca](mailto:communication@culture-quebec.qc.ca)